

Service de la faune, du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec. b) D'après les études effectuées au sujet de la capture, du transport et de la mise en liberté de ces animaux, rien ne fait obstacle au projet. c) Selon les renseignements fournis par le Service de la faune du Québec, c'est au mois de mars 1968 qu'il conviendrait d'effectuer le transfert. C'est du reste le moment auquel on se propose de le faire. d) De nouveaux pourparlers doivent avoir lieu, avant la fin de 1967, avec les représentants du Service de la faune du Québec, en vue d'arrêter les derniers détails du projet.

LE RÉGIME DE PENSIONS—LES ENTRETIENS  
AVEC LE ROYAUME-UNI

Question n° 507—**M. Knowles:**

1. Depuis le 30 mai 1966 (date à laquelle il a été répondu à des questions semblables), y a-t-il eu d'autres pourparlers entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni au sujet de la possibilité d'une entente réciproque à l'égard du programme des pensions du Canada et d'une mesure législative correspondant au Royaume-Uni?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelles conclusions en est-on arrivé?

3. Si on n'en est pas arrivé à des conclusions, les pourparlers se poursuivent-ils, et un rapport au sujet de ces discussions sera-t-il présenté à la Chambre des communes sous peu?

**L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** 1. Bien qu'aucun entretien n'ait eu lieu entre des représentants, des lettres ont été échangées relativement à cette question.

2. Nous n'avons rien de neuf à signaler en ce moment.

3. Il se peut que de plus amples entretiens aient lieu. Si on en arrive à une entente visant les dispositions actuelles, la Chambre des communes en sera informée.

LE RÉGIME DE PENSIONS—LES ENTRETIENS  
AVEC LES ÉTATS-UNIS

Question n° 509—**M. Knowles:**

1. Depuis le 30 mai 1966 (date à laquelle il a été répondu à des questions semblables), y a-t-il eu d'autres pourparlers entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis au sujet de la possibilité d'une entente réciproque à l'égard du programme des pensions du Canada et d'une mesure législative correspondante aux États-Unis?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelles conclusions en est-on arrivé?

3. Si on n'en est pas arrivé à des conclusions, les pourparlers se poursuivent-ils, et un rapport au sujet de ces discussions sera-t-il présenté à la Chambre des communes sous peu?

**L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** 1. Le 12 juillet 1966, des fonctionnaires du

Régime de pensions du Canada se sont entretenus des ententes réciproques avec des fonctionnaires chargés de l'administration de la sécurité sociale aux États-Unis. Pour faire suite à ces entretiens, le gouvernement des États-Unis a reconnu, en novembre 1966, que certains citoyens canadiens peuvent prétendre, tout en résidant à l'extérieur du pays, aux prestations accordées aux termes de la législation sociale des États-Unis, et ceci avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1966. D'autres entretiens ont eu lieu, les 26 et 27 septembre 1967, entre ces mêmes fonctionnaires afin de poursuivre l'étude des ententes réciproques à conclure entre les deux pays.

2. Il n'y a rien de neuf à signaler en ce moment.

3. On songe à tenir d'autres entretiens.

LE RÉGIME DE PENSIONS—LES ENTRETIENS  
AVEC L'ALLEMANGE

Question n° 510—**M. Knowles:**

1. Depuis le 30 mai 1966 (date à laquelle il a été répondu à des questions semblables), y a-t-il eu d'autres pourparlers entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Allemagne au sujet de la possibilité d'une entente réciproque à l'égard du programme des pensions du Canada et d'une mesure législative correspondante en Allemagne?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelles conclusions en est-on arrivé?

3. Si on n'en est pas arrivé à des conclusions, les pourparlers se poursuivent-ils, et un rapport au sujet de ces discussions sera-t-il présenté à la Chambre des communes sous peu?

**L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** 1. Du 16 au 21 octobre 1967, des fonctionnaires de la sécurité sociale de la République fédérale d'Allemagne se sont entretenus, à Ottawa, avec des fonctionnaires canadiens.

2. On est tombé d'accord sur nombre de questions qui pourront servir de fondement à une entente entre les deux pays. On fait part de ces questions aux gouvernements des deux pays en vue de leur examen.

3. On songe à tenir des entretiens supplémentaires. La Chambre des communes sera saisie d'un rapport en temps utile.

L'AÉROPORT DE ROCKCLIFFE ET LE  
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Question n° 524—**L'hon. M. Bell:**

1. A-t-il été proposé de confier l'aéroport de Rockcliffe, qui relève actuellement du ministère de la Défense nationale, au ministère des Transports, qui l'utiliserait comme second aéroport pour la région de la Capitale nationale?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles mesures les autorités ont-elles prises à l'égard de cette proposition?